

Brad est-il votre client ?

- 50 ans
- Homme
- Non-fumeur
- Marié
- Résident du Québec
- Il a souscrit sa police Temporaire 20¹ RBC Assurances® de 500 000 \$ pour rembourser l'hypothèque sur sa maison familiale s'il décédait prématurément.
- Il n'a plus de solde sur son prêt hypothécaire.
- La prime de sa police d'assurance temporaire passera de 575 \$ à 6 575 \$ par année au premier renouvellement qui approche.
- La police Temporaire 20 expirera à 80 ans.
- Il siège à titre de bénévole au conseil d'administration d'un organisme de bienfaisance enregistré et souhaite à présent procurer un soutien financier à cet organisme.



Vous cernez ses besoins en assurance :

Brad souhaite procurer un soutien financier au moyen d'une somme importante, à l'organisme de bienfaisance enregistré qui lui tient à cœur, moyennant un investissement annuel limité.

Votre recommandation :

- Profiter du droit de transformation de la police Temporaire 20 RBC de Brad.
- Après avoir transformé sa police temporaire en une police d'assurance vie entière avec participation, faire don de la police à l'organisme de bienfaisance en transférant la propriété et en continuant de payer la prime annuelle. L'organisme de bienfaisance sera désigné comme bénéficiaire. La prestation de décès procurera un soutien financier important à l'organisme de bienfaisance.
- Parler à un fiscaliste pour connaître les avantages fiscaux dont il peut bénéficier en faisant don d'une police d'assurance vie et en payant les primes annuelles.

You prepare the attached illustration for Brad:

- Croissance Assurances RBC MC – paiements à vie : couverture de 250 000 \$ assortie de l'option de participation Bonifications d'assurance libérée
- La prime annuelle est de 6 185 \$.

Pourquoi cela fonctionne pour Brad :

- Brad est en très bonne santé et, vu ses antécédents médicaux, il ne devrait pas décéder avant son 80^e anniversaire de naissance.
- Si le décès de Brad survient après son 80^e anniversaire de naissance, il ne sera pas couvert puisque sa police d'assurance temporaire actuelle ne prévoit pas de couverture après l'âge de 80^e ans. Étant donné que la police d'assurance vie entière avec participation prévoit une assurance à vie, le décès survenant après le 80^e anniversaire de naissance sera couvert.
- En transformant sa police et en faisant don, il peut procurer un soutien financier, sous forme d'une somme importante (la prestation de décès), à l'organisme de bienfaisance enregistré qui lui tient à cœur.
- Les bonifications d'assurance libérée comme option de participation signifient que la prestation de décès peut continuer d'augmenter.
- Faire don de la police et payer les primes annuelles peuvent procurer des avantages fiscaux à Brad.
- Brad peut le faire sans présenter de preuve d'assurabilité.

Communiquez avec votre conseiller à la vente de RBC Assurances au 1 866 235-4332 pour en savoir plus.

¹ La police Temporaire 20 RBC Assurances de 500 000 \$ a été établie en 2001 pour un homme, non-fumeur, de 30 ans.